

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-442/SG/FP portant affectation à l'encadrement de la Garde territoriale de fonctionnaires de la Police nationale.

n° 69-442/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
17 mars 1969

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1969

Date du numéro
10 avril 1969

TEXTE INTÉGRAL

Les fonctionnaires de police dont les noms suivent sont, pour compter du 28 octobre 1968, affectés à l'encadrement de la Garde territoriale, pour servir au peloton du District de Djibouti (corps urbain) : MM. Hervé Cosauer, officier de paix ; Maurice Massard, brigadier-chef ; Fernand Desmots, brigadier ; André Duret, brigadier ; Pierre Fer, brigadier ; René Puyhardy, brigadier ; Armand Reb, brigadier ; Daniel Sauvayre, brigadier ; Henri Michaud, sous-brigadier. À la portion centrale : MM. Edouard Daemers ; Henri Naudo. Pour compter de la date de la présente décision, M. Henri Michaud, sous-brigadier, est muté du Peloton de Djibouti à la Garde présidentielle.